

STMG - Épreuves terminales 2014

Liste des épreuves	Coefficients	Nature de l'épreuve	Durée
4. Éducation physique et sportive	2	CCF (3)	
5. Histoire-géographie	2	écrite	2 heures et 30 minutes
6. Langue vivante 1	3	écrite et orale (4)	2 heures (partie écrite)
7. Langue vivante 2	2	écrite et orale (4)	2 heures (partie écrite)
8. Mathématiques	3	écrite	3 heures
9. Philosophie	2	écrite	4 heures
10. Économie-droit	5	écrite	3 heures
11. Management des organisations	5	écrite	3 heures
12. Épreuve de spécialité	12	écrite et pratique(5)	4 heures (partie écrite)
- EPS de complément (6)	2	CCF (3)	

Épreuves facultatives (toutes spécialités)

Le candidat choisit 2 épreuves facultatives au maximum (2)

Liste des épreuves	Nature de l'épreuve	Durée
Langue des signes française (LSF)	orale	20 minutes
Éducation physique et sportive	CCF (3)	
Arts : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, théâtre,	orale	30 minutes
musique	orale	40 minutes

- **Notes :**
- (3) : Contrôle en cours de formation.
- (4) : La partie orale de l'épreuve est évaluée en cours d'année.
- (5) : La partie pratique de l'épreuve est évaluée en cours d'année. Chacune des deux parties de l'épreuve est affectée d'un coefficient 6.
- (6) : Uniquement pour les élèves ayant suivi l'enseignement d'EPS complémentaire.
- (7) : Seuls les points excédant 10 sont retenus. Les points sont multipliés par deux pour la première épreuve facultative à laquelle le candidat a choisi de s'inscrire, quelle que soit l'option correspondante.